



Batterie moto scooter

Avertissements et règles de sécurité pour les batteries au plomb

Gardez les enfants à l'écart de l'acide et des piles"

Risque d'explosion :

Lorsque les batteries sont chargées, un mélange oxydrique hautement explosif peut être créé. Le feu, les étincelles, les lumières nues et le tabagisme sont interdits. Assurer une bonne ventilation lors du chargement dans des espaces clos.

Avertissement:

N'exposez pas les batteries à la lumière directe du jour/du soleil sans protection. Les batteries déchargées peuvent geler, stockez-les donc à l'abri du gel.

ÉLIMINATION DE LA BATTERIE ET AUTRES INFORMATIONS

Les vieilles piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu de restituer les piles usagées. Vous pouvez restituer gratuitement à l'entreprise les vieilles piles que le vendeur a ou a eues dans sa gamme en tant que piles neuves.

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES UTILISATEURS FINAUX

En règle générale, les piles ne doivent pas être jetées avec les ordures ménagères. En tant qu'utilisateur final, vous êtes légalement tenu de restituer les piles usagées. Les batteries peuvent être retournées gratuitement après utilisation dans les magasins de détail. Dans le cadre de la vente de batteries de véhicules aux utilisateurs finaux, conformément à l'article 10 BattG, nous sommes en outre tenus de facturer une caution de 7,50 euros, taxe de vente comprise, pour chaque batterie de véhicule si l'utilisateur final ne restitue pas une batterie de véhicule usagée au moment de l'achat d'une nouvelle batterie de véhicule. Une fois la caution encaissée, nous sommes tenus de la rembourser si vous nous retournez une batterie de véhicule usagée (ZS 2radteile GmbH, Unterbibraicher Str. 3, 95519 Vörsbach). En outre, nous sommes tenus de rembourser la caution si vous restituez une batterie de véhicule usagée à un autre distributeur de batteries de véhicule, à une déchetterie publique ou à un exploitant d'une installation de traitement des véhicules hors d'usage conformément à la directive Fin d'usage. -Ordonnance sur les véhicules hors d'usage (Ordonnance sur la remise, la restitution et l'élimination respectueuse de l'environnement des véhicules hors d'usage) et fournissez-nous une preuve écrite ou électronique de restitution datant de moins de deux semaines au moment de la soumission. Si vous êtes une entreprise commerciale ou une autre entreprise commerciale ou une institution publique, vous avez également la possibilité d'éliminer la batterie du véhicule directement auprès des fabricants de batteries de véhicule ou auprès d'entreprises commerciales d'élimination des batteries usagées ; Dans ce cas, vous recevrez le remboursement de notre part même après avoir soumis une preuve de retour écrite ou électronique de ces bureaux qui ne date pas de plus de deux semaines au moment de la présentation.

Les symboles affichés sur les piles ont la signification suivante :



Poubelle barrée = la batterie ne doit pas être jetée avec les ordures ménagères

Pb = La batterie contient plus de 0,004 % de plomb en masse

Cd = La batterie contient plus de 0,002 pour cent de cadmium en masse

Hg = La batterie contient plus de 0,0005 % de mercure en masse.